

cantons romands, avec un tel succès que l'Association considère comme un devoir de couper court à ces agissements par tous les moyens légaux à sa disposition.

Ces maisons, domiciliées à Paris, Marseille, etc., et même à Genève malheureusement, sont représentées par des voyageurs mis avec recherche souvent, arrivant même quelquefois en voiture, toujours beaux parleurs, et d'une habileté consommée.

Ils entortillent le détaillant en lui offrant le dépôt général de leur marchandise, qui est tantôt tapioca, thé, pastilles de Vichy, tantôt savons, savonnettes, eau minérale, encens pour les églises, etc., etc., lui promettant de superbes bénéfices, et après avoir convaincu leurs victimes, lui font signer rapidement une petite pièce, sans importance, disent-ils, simple formalité.

Une fois son « rouleur » parti, le négociant s'aperçoit que ce qu'il a signé est une promesse d'achat, en bonne et due forme, souvent inattaquable en justice, d'une marchandise invendable, et d'un prix cinq ou dix fois trop élevé.

De plus, tant au point de vue des quantités que des conditions de paiement, l'acte stipule le contraire de ce que le représentant a promis verbalement.

Parfois, mais plus rarement, des agents du même genre font des ventes sans qu'il soit question de dépôt. Dans ce cas, ils ont bien soin, en intercalant habilement douzaines et grosses, de dissimuler l'importance de l'achat. Grande surprise de l'acheteur qui reçoit une facture quatre à six fois plus forte qu'il ne s'y attendait; mais comme le double de l'ordre a été signé, il ne lui reste qu'à payer et à maudire sa naïve confiance.

Il est à remarquer que l'on offre généralement un article inconnu au marchand, du thé à un boulangier, des produits pharmaceutiques à un coiffeur ou à un confiseur, du savon à un passementier, de la parfumerie à un papetier, etc., etc.

De nombreuses plaintes nous étant parvenues à ce sujet, de négociants victimes de ces habiles faiseurs pour des sommes allant de 500 fr. jusqu'à 12,000 fr., sans qu'ils aient pu se défendre, nous recommandons très expressément à tout négociant de ne signer aucun double de commande ou acte de ce genre qui lui serait présenté par une maison avec laquelle il n'a pas encore été en relations d'affaires ou sur laquelle il ne possède pas les renseignements nécessaires. C'est le plus sûr moyen d'entraver les opérations délictueuses qui font l'objet de la présente circulaire.

Le Comité de l'Assoe. genevoise contre la concurrence déloyale.

Lucerne. — Les ingénieurs Thorimbert, Fribourgeois établi à Zurich, G. Kœhler et Zschokke, ont adressé une demande de concession pour un funiculaire de Weggis au Righi-Kœnzli. L'inclinaison de la ligne serait de 17 à 52 %, la traction électrique, la durée du trajet de 34 minutes et le prix de la course serait fixé à 3 fr. Les frais sont dévisés à 550,000 fr.

Soleure. — M. Hammer, ancien conseiller fédéral, a célébré lundi le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance. Malgré l'âge, M. Hammer a conservé une étonnante verdeur intellectuelle et corporelle. Il est encore le président du conseil d'administration de la compagnie du Gothard.

— La fanfare villageoise de Kestenholz avait décidé, l'année dernière, à l'instar de toutes les musiques qui se respectent, de donner un uniforme à ses membres. Comme les fonds nécessaires manquaient, elle organisa une tombola. Les billets s'enlevèrent assez rapidement, de sorte que le tirage des lots ne se fit pas trop attendre. Mais il ne fut guère favorable aux musiciens, si bien que l'idée leur vint d'en modifier les résultats en attribuant les 11 lots principaux aux 11 membres de la fanfare. Respectueux des grades, ils donnèrent le gros lot au président, le second au directeur et

aux neuf autres des objets selon leur âge et l'importance de leurs fonctions.

Cette façon de corriger la fortune déplut souverainement aux autres preneurs de billets, cela se comprend. Ils portèrent plainte contre la fanfare. Celle-ci a dû comparaître, sans tambours ni trompettes, devant les tribunaux. Ses membres viennent d'être condamnés par la cour d'appel à des peines variant de 4 à 12 semaines d'emprisonnement. De même que les musiciens l'avaient fait entre eux, lors du partage des lots, le tribunal a gradué les peines d'après le degré des responsabilités et condamné le président au maximum.

Vaud. — A Ecoteaux, un petit garçon de deux ans, échappant à la surveillance de ses parents, est tombé dans une fosse à purin. Malgré des soins immédiats et empressés, il n'a pu être rappelé à la vie.

Valais. — M. Alexis Cottet, juge de la commune de Collombey-Muraz, décédé il y a quelques jours, a légué 15,000 fr. au fonds pour la création d'une infirmerie du district de Monthey. C'est lui qui, le 1^{er} janvier dernier, avait institué ce fonds par un don anonyme de 5000 fr. Le défunt était un simple paysan qui, au prix de longues années de travail au delà de l'Océan, avait acquis une large aisance, dont il faisait le plus noble emploi.

— Un terrible accident est survenu jeudi à Monthey, dans la scierie de M. Ferdinand Borella. Un de ses ouvriers, son neveu, s'est laissé prendre par les habits dans les engrenages et courroies de la scierie. Il a été retourné mort et complètement déshabillé. Son corps n'est cependant pas trop mutilé, il n'a reçu que quelques coups à la tête, dont un profond sur la nuque. Ses habits ont été retrouvés en lambeaux et enroulés autour des engrenages.

Neuchâtel. — Le 54^e anniversaire de la révolution neuchâteloise a été célébré le 1^{er} mars dans tout le canton avec l'entrain traditionnel; des salves d'artillerie ont été tirées, les édifices publics étaient pavés, et il y eut de nombreux banquets politiques.

Genève. — M. Ador décline définitivement une candidature pour l'élection du 16 mars au Conseil national. Le parti démocratique portera donc M. Odier.

Le Comité radical a décidé l'abstention.

ETRANGER

Guerre anglo-transvaalienne. — Les journaux anglais publient une dépêche, datée d'Harrysmith, disant que plusieurs prisonniers récemment capturés affirment que De Wet a été blessé d'un coup de feu au bras dans une récente attaque contre des Néo-Zélandais, près de la frontière du Natal.

On sait que les Anglais cherchent à employer contre De Wet un corps de traitres boers, d'origine anglaise, d'ailleurs, et qui sont commandés par le renégat Vilonet. Ce misérable a même exprimé le désir d'être autorisé spécialement à poursuivre De Wet en personne.

Lord Kitchener a accepté cette infâme proposition avec une joie sauvage.

Or, ce Vilonet est un Orangiste qui, au début de la guerre, fut dégradé pour lâcheté et insubordination. Pour se venger, il commença une campagne de propagande en faveur de la soumission aux autorités britanniques. Arrêté par ses compatriotes, il fut condamné à cinq ans de prison pour trahison; mais une colonne anglaise le délivra, et il prit du service dans les rangs des envahisseurs de son pays.

Ce fut précisément De Wet qui le fit dégrader et condamner, et Vilonet ne songe qu'à avoir sa revanche et à le capturer.

On mande de Klerksdorp au *Standard* que l'artillerie anglaise capturée par Delarrey se composait de deux canons de campagne, d'un canon automatique et de deux maxims.

Les pertes anglaises ont été de 133 tués et 129 blessés; celles des Boers de 30 tués et 28 blessés. Après le combat, le général Delarrey s'est dirigé vers le Nord avec les autres commandants; ses troupes se fractionnèrent.

Le général Delarrey prêta aux Anglais deux wagons capturés pour transporter à Klerksdorp les Anglais blessés.

France. — Le *Figaro* annonce que le président Loubet a reçu l'invitation officielle de l'empereur de Russie au voyage que le czar, au lendemain des fêtes de Compiègne, avait demandé à M. Loubet de bien vouloir faire en Russie.

Nicolas demande à M. Loubet de fixer la date de son voyage, qui, ajoute-t-il dans une lettre autographe, lui sera particulièrement agréable.

Il est probable que M. Loubet arrivera le 27 mai à Cronstadt. Le séjour de M. Loubet à Peterhof, St-Petersbourg et Krasnoïe-Selo sera de 4 jours.

— Mme Segond-Weber a été élevée au sociétariat du Théâtre-Français. Le gros succès qu'elle vient de remporter dans les *Burgraves* l'a désignée seule au suffrage des membres du comité.

— A Montredon près Narbonne, le 3 mars, une mère de famille, atteinte d'aliénation mentale à la suite de la perte d'un fils de 4 ans, écrasé par une charrette, a versé un poison dans le potage consommé par elle-même et quatre membres du ménage. Peu après le repas, tous furent pris de coliques atroces. Malgré les prompts secours d'un médecin, la mère et une fillette ont succombé après une douloureuse agonie; l'état du père et d'un autre enfant est désespéré; on espère sauver la cinquième victime.

Italie. — De fortes secousses de tremblement de terre ont été ressenties mercredi dans plusieurs villages de la province de Lucques. Il n'y a pas eu de victimes et les dégâts sont peu importants; mais les habitants, pris de panique, ont quitté leurs maisons. De légères secousses ont été également ressenties à Florence et à Ferrare.

Russie. — Le czar a donné pour les victimes des tremblements de terre de Schemacha une somme de 150,000 roubles.

Angleterre. — A la Chambre des communes, M. Brodrick a déposé le budget de la guerre. Il a dit que le gouvernement n'a rien refusé à lord Kitchener; 550,000 chevaux ont déjà été achetés pour le Sud de l'Afrique et d'autres achats seront nécessaires. Parlant du recrutement, le ministre dit qu'il donne tout ce qu'on peut en attendre; mais la solde sera augmentée et 50,000 recrues et une réserve de 150,000 à 175,000 hommes sont encore nécessaires.

M. Humphreys-Owen a déposé une résolution déplorant la grande mortalité dans les camps de concentration et blâmant les retards apportés dans l'amélioration sanitaire de ces camps.

— Le roi Edouard VII partira pour Paris dans la soirée du 22 mars prochain, via Boulogne. Il séjournera deux ou trois jours à Paris avant d'aller à Cannes, et retournera à Londres vers le 14 avril.

Etats-Unis. — Les délégués boers ont été reçus mercredi après midi par le président Roosevelt, qui leur a déclaré que les Etats-Unis ne pouvaient ni ne devaient intervenir dans la guerre sud-africaine.

— Le prince Henri de Prusse est arrivé mercredi, à 4 1/4 heures de l'après-midi, aux chutes de Niagara. Le maire de la ville de Niagara a remis au prince la bourgeoisie d'honneur.

CANTON

Conseil d'Etat

— Le Conseil rend u du ban du bétail da Matran.

Club de St-G

s'est constitué à Frib membres s'engagent, tisation mensuelle, à eux qui, par une m incapables de subven M. le chanoine Born M. Ch. Remy, rév. o la fête d'inauguration discours.

Incendie.

— L ges (Veveyse), un in une grange isolée ta tion très élevée au- nant à M. Alfred Pa die est encore incon

Bulletin s

du 24 fév

Charbon, sang de Rouget et pneum

1 ét., 1 péri, 7 s.; M Total, 2 ét., 2 p. —

Paroisse

L'assemblée paroiss voquée sur dimanche à 10 h, heures du matin avec l'ordre du jour su 1^o Reddition des co et de la chapelle de St 1901; 2^o Budget de 1902

266] Le Sa

Mises pu

Lundi 10 mars res du matin, M. Busse exposera en vente par ques, devant son dom 1^o Quantité de men res antiques et autres et ordinaires, tables nappés, fauteuils, comm plets, etc.; 2^o Linge et provisio 3^o Argenterie et bi La Tour, le 6 mars

261] E. D

Mises d

Le soussigné expos le **mardi 18 mar** tin, à son domicile 16 mères-vaches on ta chement vèlées, 2 jour mois, 2 juments, une p tre de 4 ans. Long terme de pay

268] (H147B)

MIS

L'Office des pour Buile, vendra en mise cile de Mme Wittw ser, en Trembliez, **credi 12 mars** du matin, 2 juments, 2 cochons, une machi nège, une pompe à char, un petit char à des couvertures, un b à vanner, une faucheu rne, et éventuellement Buile, le 7 mars 19

MIS

L'Office des pour vendra en mises publi **mars** courant, sur l des 2 heures de l'apr un duvet, une biblio volumes, une armoire un canapé et une tab Buile, le 7 mars 19

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 4 mars 1902.
 — Le Conseil rend un arrêté ordonnant la levée du ban du bétail dans la commune d'Avry-sur-Matran.

Club de St-Gervais. — Sous ce nom, il s'est constitué à Fribourg un club ouvrier dont les membres s'engagent, moyennant une modique cotisation mensuelle, à venir en aide à ceux d'entre eux qui, par une maladie prolongée, deviennent incapables de subvenir aux besoins de leur famille. M. le chanoine Bornet, rév. curé de St-Jean, et M. Ch. Remy, rév. curé de l'hôpital, ont assisté à la fête d'inauguration et y ont prononcé de beaux discours.

Incendie. — Lundi matin, 3 mars, à Granges (Veveysse), un incendie a complètement détruit une grange isolée taxée 5500 fr., dans une situation très élevée au-dessus du village, et appartenant à M. Alfred Pachoud. La cause de cet incendie est encore inconnue.

Bulletin sanitaire du bétail
 du 24 février au 2 mars 1902.

Charbon, sang de rate : Lentigny, 1 b. périé.
Rouget et pneumo-entérite du porc : Cottens, 1 ét., 1 péri, 7 s.; Montet, 1 ét., 1 péri, 30 s. — Total, 2 ét., 2 p. périés, 37 p. s.

GRUYÈRE

Cercle des Arts et Métiers de Bulle.

Dimanche 9 mars 1902,
 à 8 heures du soir,

GRANDE SOIRÉE FAMILIÈRE

LE COMITÉ.

Fabrique de chocolat de Broc. — La Société anonyme des chocolats au lait F.-L. Cailier, à Broc (capital-actions 1 million), distribue cette année un dividende de 10% contre 7% l'année dernière.

Foire. — Favorisée par un temps vraiment printanier, dont nous jouissons depuis quelques jours, la foire de mars a présenté une certaine animation. L'effet salutaire de la suppression des « retraits » s'est déjà fait sentir, mais le beau bétail n'ayant pas été assez bien représenté, les transactions s'en sont passablement ressenties. 250 têtes de gros bétail, 216 porcs et 113 veaux et moutons ont été comptés sur nos places de marché.

CHRONIQUE AGRICOLE

Graines de semences. — Les avoines sont rares cette année, lisons-nous dans le *Journal d'agriculture*, et il est difficile de trouver à la culture et chez le même vendeur des lots un peu importants

d'une même qualité pour semence. Il s'en suit qu'avec des prix élevés, il faut encore compter avec la difficulté de faire des achats. Les avoines à consommer sont toujours tenues de 19 à 21 fr., et les avoines de semences de 22 à 25 fr. les 100 kg.

Il s'est fait beaucoup de graine de trèfle au pays l'année dernière, et des battages assez considérables ont été faits pendant l'hiver par une batteuse ambulante.

Il en résulte que cet article est moins demandé au commerce et que son prix est plutôt faible.

La luzerne, par contre, a subi une hausse légère sur les derniers prix indiqués.

Mercuriale du marché de Bulle
 du 6 mars 1902.

	De	à
Froment (Halle) . . . les 100 kg.	21	22
Avoine » . . . »	20	21
Seigle » . . . »	18	19
Orge » . . . »	—	—
Pommes de terre . . . 20 litres	1	80
Œufs (le compte) . . . 8 à 9	—	60
Pain blanc le 1/2 kg.	—	16
Beurre »	1	80
Fromage gras détail »	—	90
Fromage maigre »	—	50
From. blanc (sérac) »	—	—
Bœuf »	—	70
Veau (poids vif) . . . »	—	50
» (de boucherie) . . . »	—	70
Mouton »	—	80
Porc gras (poids vif) . . . »	—	52
Charcuterie fine . . . »	1	—
Foin les 50 kg.	4	50
Regain »	5	—
Paille »	3	50
Foyard (3 stères = 1 moule)	33	—
Sapin »	28	—

Paroisse de Bulle.

L'assemblée paroissiale de Bulle est convoquée sur **dimanche 9 mars** courant, à 10 h. heures du matin, à l'Hôtel de Ville, avec l'ordre du jour suivant :
 1° Reddition des comptes de la paroisse et de la chapelle de St-Joseph, exercice de 1901;
 2° Budget de 1902.

Par ordre :
 Le Secrétaire paroissial.

Mises publiques.

Lundi 10 mars prochain, dès 9 heures du matin, M. Bussey, Hubert, à La Tour, exposera en vente par voie de mises publiques, devant son domicile :
 1° Quantité de meubles, tels que : armoires antiques et autres, chaises rembourrées et ordinaires, tables rondes et carrées, canapés, fauteuils, commodes, piano, lits complets, etc.;
 2° Linge et provision d'étoffes;
 3° Argenterie et bijouterie.
 La Tour, le 6 mars 1902.

Pour l'exposant :
 E. DUPAQUIER, curateur.

Mises de bétail.

Le soussigné exposera en mises publiques, le **mardi 18 mars**, à 10 heures du matin, à son domicile, la Croix, à Marsens, 16 vaches on tannes portantes ou fraîchement vélées, 2 jeunes taureaux de 6 et 10 mois, 2 juments, une portante, de 7 ans, l'autre de 4 ans.
 Long terme de paiement.

L'exposant :
 Amédée MAGNIN.

MISES

L'Office des poursuites de la Gruyère, à Bulle, vendra en mises publiques, au domicile de Mme Wittwar, Babette, née Gasser, en Trembliez, Pont-en-Ogoz, **mercredi 12 mars** courant, dès 10 heures du matin, 2 juments, 4 vaches, 5 génisses, 2 cochons, une machine à battre avec manège, une pompe à purin, plusieurs gros chars, un petit char à ressorts, des harnais, des couvertures, un hache-paille, un moulin à vannier, une faucheuse, une herse, une charrette, et éventuellement des fourrages.
 Bulle, le 7 mars 1902.

MISES

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, le **mardi 11 mars** courant, sur la Promenade, à Bulle, dès 2 heures de l'après-midi, un bois de lit, un duvet, une bibliothèque avec nombreux volumes, une armoire, 3 chaises, une table, un canapé et une table de nuit.
 Bulle, le 7 mars 1902.

MISES

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra en mises publiques, au pilier public de Marsens, **mardi 11 mars** courant, dès 10 heures du matin, un harmonium, un canapé, un potager neuf, une table de nuit, 3 chaises, etc.
 Bulle, le 7 mars 1902.

MISES

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra à son bureau, **lundi 10 mars** courant, dès 2 heures du soir, 2 assignats de 1200 et 400 fr., en bon rang.
 Bulle, 7 mars 1902.

Mises d'immeubles.

Lundi 17 mars courant, dès 2 heures du jour, à la Maison de Ville de La Tour-de-Trême, Xavier Charrière, audit lieu, exposera en vente par voie de mises publiques les immeubles qu'il possède rière dite commune, savoir :
 Bourg-d'en-Haut et Grand-Clos, habitation, grange, écurie et pré attenant de 4 poses environ;
 Les Chéseaux, pré de 2 poses 92 perches; La Gresallaz, pré de 5 poses environ.
 Ces immeubles, situés au village de La Tour, sont de première qualité et d'un très bon rapport. Eau devant la grange.

VENTE DE BOIS

La mise de bois dans la forêt de **Vaucens** aura lieu **mardi 11 mars**. Rendez-vous à 2 heures à la forêt.
 L'Inspecteur-forestier de la Gruyère.

Concours de travaux.

Le Conseil d'administration de la Société électrique de Bulle met au concours les travaux d'agrandissement de l'usine de Charney. Les entrepreneurs intentionnés de soumissionner peuvent prendre connaissance des plans, avant-métrés et cahier des charges au bureau de la Société, de 11 heures à midi.
 Les soumissions cachetées devront être adressées à M. le notaire Dupré, président du Conseil d'administration, jusqu'au **22 mars** prochain, à midi.
 Le Directeur-gérant.

Avis aux entrepreneurs.

A vendre à Bulle, au centre des affaires, une belle et vaste **place à bâtir** pour grand commerce ou industrie quelconque. Vue splendide sur les montagnes et la ville. Prix modéré. Brillante spéculation pour entrepreneur intelligent et place d'avenir.
 S'adresser à l'agence immobilière J. Topfel, Bulle.

LA Société des carabiniers DE BULLE met au concours le poste de **chef-cibarre**. Prendre connaissance du cahier des charges et s'inscrire auprès du président, M. Paul GAVIN, à Bulle, jusqu'au 15 mars courant.

A VENDRE

Une **voiture** presque neuve, genre phaéton.
 S'adresser à la distillerie Blanc, à Bulle, ou à M. Louis Colliard, à Porsel. (156B)276

A vendre :

Un bon et beau **poney** de 6 ans, avec son harnais.
 S'adresser à Alfred DUCAS, à Bulle. [277]

A VENDRE

A 5 minutes de la ville, une parcelle de **terrain**, pré à foin et regain, de la contenance de douze poses.
 S'adresser au notaire Dupré, Bulle. [271]

Dimanche 9 mars, au Café Industriel, à Bulle :

Concert

donné par la fanfare l'AVENIR
 Invitation cordiale.
 E. MARTHE

N'achetez pas de chaussures

avant d'avoir vu le **grand catalogue illustré avec 200 gravures** de la Maison d'envoi

Guillaume Graeb, à Zurich.

Le catalogue sera expédié gratis et franco. Il expédie contre remboursement :
 Souliers pour filles et garçons, très forts, Nos 26 29 à fr. 3.50 Nos 30 35 à fr. 4.50
 Pantoufles en canevas pour dames à fr. 1.90
 Bottes de feutre pour dames, semelles en feutre et en cuir à fr. 3.—
 Souliers à lacer pour dames, très forts, à fr. 5.50
 Les mêmes, plus élégante, avec bouts, à fr. 6.40
 Bottines à lacer pour hommes, très forts, à fr. 7.80
 Les mêmes avec bouts, élégantes, à fr. 8.25
 Souliers d'ouvriers, très forts, à fr. 5.90
 Echange de ce qui ne convient pas.
 Rien que de la marchandise garantie solide. Service rigoureusement réel.
 La maison existe depuis 20 ans.

On demande
 un **domestique** sachant bien traire. — S'adresser à l'hôtel de l'Écu, Bulle. [270]

On demande, comme domestique de campagne, un **jeune homme** en sus de 18 ans, fort et de confiance, sachant traire et fancher, n'ayant point de service militaire à faire dans l'année. Il aura à soigner 1 cheval, 3 vaches et à conduire l'attelage.
 S'adresser à Léonard Mayor, secrétaire municipal, à Penthéraz sur Echallens (Vaud). (H1870L)278

ON DEMANDE

un bon **domestique de campagne**, de 16 à 18 ans ou dans la cinquantaine.
 S'adresser au bureau du journal. [265]

On demande

une **jeune fille** pour la cuisine et les travaux du ménage. Entrée de suite. Inutile de se présenter sans de bons renseignements. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [247]

A louer :

Pour cette année déjà, les **Râpes-Dessus**, les **Râpes-Dessous** et la **Scièrne-aux-Bœufs**, rière Estavannens. On remettrait au locataire un certain nombre de pièces de bétail louées pour l'alpage.
 S'adresser à M. Alf. REICHLIN, à Bulle. [240]

A louer :

Chambres meublées indépendantes, bien situées au soleil. — S'adresser à TORRIANI, marbrier, Bulle. [872]

Prix courant de printemps

de **Winiger**, maison de gros, **Boswil**. [H1167Q]

10 kg. pruneaux secs, nouv.	la Fr. 3.90
10 » poires douces d'un an	3.95
10 » » fines, nouv.	6.20
10 » quartiers de pommes douces	6.20
10 » pommes vaporisées	7.60
10 » figues de Smyrne, la	3.90
10 » châtaignes sèches	3.10
10 » raisins secs, grands	5.60
10 » beaux oignons, se conserv.	1.95
10 » sucre régulier	4.60
10 » » pilé	3.70
10 » » candies, brun	5.80
10 » riz 1 ^{re} qualité	3.40 et 3.90
10 » macaroni, cornets	4.80
10 » farine blanche, franç.	3.15
10 » beurre de coco	13.—
5 » miel d'alpes	8.—
5 » beurre marg. fondu, surf.	9.75
10 » fromage maigre, tendre, bon	7.60
10 » » d'Emmenth. tout gr.	14.90
10 » jambon tendre et maigre	14.80
10 » filet sans graisse et os	15.80
10 » saindoux, gar. pur	13.90
Vérit. salami de Milan	1e kg. 2.90
10 boîtes de sardines ou de thon	3.40

Beau choix de cartes de visite
 à l'imprimerie de la Gruyère.



Ensuite de conventions spéciales avec une des premières maisons de la Suisse, le

BAZAR GRUYÉRIEN, A BULLE,

informe son honorable clientèle qu'il est à même de fournir dès ce jour et dans le plus bref délai

Tous vêtements sur mesure

dont la coupe irréprochable, principal succès de la maison, a toujours satisfait entièrement les goûts les plus difficiles.

Grand choix de confections pour hommes.

Spécialité de costumes d'enfants.

E. HAUSHERR

245]

GESSENAY
La prochaine FOIRE aura lieu
vendredi le 21 mars 1902.
Gessenay, le 1^{er} mars 1902.
255]H

A la Civette, Bulle.
Grand rue 20 et rue de la Promenade.
Seul magasin spécial de tabacs et cigares.
ARTICLES POUR FUMEURS
Reçu un immense assortiment de PIPES, tous les genres et tous les systèmes, plus de 1000 pièces en magasin.
RÉPARATIONS
promptes et soignées de tous les articles pour fumeurs aux prix de fabrique.
Timbres-poste pour collections.
Cannes. — Cartes à jouer. — Tarots.
259]

Maggi pour corser
Tubes de Bouillon
Potages à la minute
sont meilleurs et préférés à toutes les imitations. Ces produits du pays se recommandent par la supériorité de leur qualité et la modicité de leur prix. En vente à l'état toujours frais, chez :
Laurent Ruffieux, rue de Gruyères, Bulle.
259]

Demandez échantillon gratis du
VIN
de raisins secs
à Fr. 23.— les 100 litres franco.
OSCAR ROGGEN, fabrique de vin, MORAT
Succès croissant depuis 14 ans. Analysé par les chimistes.
Beaucoup de lettres de recommandation.
177]

AVIS
Le soussigné fait savoir à sa nombreuse clientèle qu'il a encore quelques centaines d'arbres fruitiers, plantes grim-pantes et autres, graines potagères, fleurs et oignons à fleurs, etc., etc.
A. HENRICH,
jardinier-pépiniériste, marchand de graines,
246]

A vendre, pour manque de place, un mobilier de salon
en très bon état.
S'adresser au bureau du journal. [243

A VENDRE
Dans le district de la Gruyère, un domaine de 17 poses, bâtiment, grange avec pont, écurie, verger, source abondante. — Prix : 25,000 fr. (H56F)[64
S'adresser à M. Ernest Genoud, 61 rue de Lausanne, Fribourg.

A vendre à Bulle :
40 stères de nouës, bon recs, ainsi qu'une folie voiture, essieux à patente, et un char à pont à un cheval.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle. (H144B)[258

SOLIDITÉ, élégance, forme
prix ont valu partout un rapide écoulement à mes chaussures.
Souliers de travail, forts, ferrés, Nos 40-48 Fr. 6.—
Souliers à lacets, hommes, crochets, solides, ferrés, Nos 40-47 > 8.—
Souliers à lacets, hommes, pour le dimanche, bouts rapportés, travail solide et élégant, Nos 40-47 > 8.50
Souliers pour dames, forts, ferrés, Nos 36-42 > 5.50
Souliers pour dames, à lacets, pour le dimanche, bouts rapportés, travail solide et soigné, Nos 36-42 > 6.50
Bottines à élastiques pour dames, fortes, Nos 36-42 > 6.50
Bottines à élastiques pour dames, pour le dimanche, beau travail, solide, Nos 36-42 > 6.80
Souliers pour garçons et filles, solides, Nos 26-35 Fr. 3.50 à > 6.—
Grand assortiment de chaussures en tous genres. Demandez catalogue richement illustré, envoyé gratis et franco. De nombreuses attestations du pays et de l'étranger, qui sont à la disposition de chacun, s'expriment de la façon la plus élogieuse quant à la réalité de mes services.
Envoi contre remboursement. — Echange immédiat franco. (H1057)[189
H. Brühlmann-Huggenberger,
Chaussures. Winterthour. Chaussures.

Teinturerie et lavage chimique
Impression sur étoffes. Dégraissage.
Mangold & Röthlisberger, succ^r de
C.-A. GEIPEL, BALE
Maison de 1^{er} rang, grande réputation par ses travaux bien exécutés en teinture et lavage chimique de vêtements de toutes espèces, rideaux, tapis, couvertures de lits, étoffes pour meubles, gants, pelleteries, boas, plumes, etc. — Service prompt et soigné. (H1289Q)[264
Dépôt à BULLE chez Mlle Fanny Peyraud, conf. ctions. pl. des Alpes.



Les succulents
CARAMELS PECTORAUX Kaiser
Extrait de malt, forme ferme, calmant rapidement
toux, enrrouements, catarrhes, engorgements.
certificats notarialement vidimés prouvent leur efficacité reconnue et certains.
2740
Refuser tout ce qui est offert à leur place!
Paquets 30 et 50 cent. chez : P. GAVIN, pharmacien, à Bulle; E. DAVID, pharm., à Bulle; A. BARRAS, pharm., à Bulle; Georges Sottaz, à Vuadens.

BEAU DOMAINE
à louer aux environs de Bulle.
S'adresser au bureau du journal. [225

A louer :
En ville, deux appartements situés au soleil et un local pour dépôt ou atelier.
S'adresser au notaire MENOUD. [262

N'ESSAYEZ PAS,
si vous toussiez, autre chose que les
BONBONS DES VOSGES
Aux bourgeons de sapins des Vosges.
Goût agréable.
Intailable contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites.
En vente partout.
Exigez la forme ci-dessus.
Seuls fabricants : (H212X)
78] BRUGGER & PASCHE, Genève.

Scieurs-cylindres.
Deux bons cylindres, connaissant bien la fabrication de liteaux à la tâche, ainsi que deux bons manoeuvres sont demandés de suite à l'Usine Dumas, à Moudon. Travail assuré toute l'année. [263

On demande
un jeune homme de bonne conduite, sachant traire et soigner le bétail. Entrée de suite. — S'adresser à Alfred Pochon, agriculteur, à Cortailod (Nenchâtel). H[254

BULLE — ÉMILE LENZ, IMP.-ÉDITEUR



ABONNEMENTS
Suisse . . . 1 an, Fr. 4.50
6 mois, » 2.50
Étranger . 1 an, » 9.00
6 mois, » 5.00
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.
On s'abonne dans les bureaux de poste.

BULLE, le
LE TÉL

(Su
Nous l'aimons, notr
en combattant le clan
à tel point qu'un cit
s'il veut vivre, doit o
s'expatrier!
Triste alternative p
ver son individualité,
rouage inconscient de
mécaniciens ont pris
Par l'exploitation des
Il fut une époque
étaient connus à l'étr
Juristes et des homm
saient que le culte du
dans notre pays. A
d'asservissement qui
à part des professeur
personnalités marqua
vons-nous? — Rien!
Pourquoi? — Parce
et de décrépitude mo
produire des talents.
les individualités ne p
ginalité qui leur est p
abâtardit les élans gé
plutôt que d'élucubr
antiennes dont nos o
bientôt vingt-cinq an
La Gruyère s'honor
des Bussard, des
Charles, des Gremat
qui les remplace au
d'élite?

FEUILLETON
SANS
Nouvelle,

— Vous revenez enco
étonné. Ma brusquerie d
ragé?
— Cela vous surpr
vous rappeler mes parol
position m'inspire une g
— Je ne suis pas habi
vement.
— Peut-être parce qu
connaître.
— Oh! Monsieur Sté
moi ne rencontre pas to
votre. D'ailleurs, c'est in
égoïstes pour s'intéress
— Mais il y a beaucou
n'est pas si mauvais que
— Vous le dites par
un affaire qu'à fort peu